ASFL 33

ociation Des Sages-femmes Libérales de Giro

ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES LIBERALES DE GIRONDES

asflgironde@gmail.com

Prise en charge du post-partum en libéral

Mélanie DARNAUDAT SFL à Léognan

Vice présidente de l'ASFL33

LE POST PARTUM:
prise en charge en libéral

- **Durée de séjour standard et sortie précoce: (HAS 2014)**
- La **durée de séjour standard** a été définie comme une durée d'hospitalisation :
  - **de 72 heures à 96 heures après un accouchement par voie basse**
  - **de 96 heures à 120 heures après un accouchement par césarienne.**

- Une **sortie précoce** est définie comme toute sortie de maternité :
  - **au cours des 72 premières heures après un accouchement par voie basse** (Cette définition vient abroger la définition des sorties précoces formulée dans les recommandations de l'Anaes en 2004) ;
  - **au cours des 96 premières heures après un accouchement par césarienne.**

HAS 2014

Déroulement du suivi après une durée de séjour standard

- Deux visites sont recommandées, réalisées préférentiellement à domicile ou dans un lieu de soin approprié :

  - **1re visite**: elle doit être systématiquement réalisée dans la semaine après la sortie et si possible dans les 48 heures suivant cette sortie ;

  - **2e visite**: elle est recommandée et planifiée selon l'appréciation du professionnel référent en charge du suivi de la mère et de l'enfant.

- Des visites supplémentaires peuvent être réalisées, en fonction des éléments médicaux à surveiller et/ou des besoins ressentis par la mère ou le couple.

LE POST PARTUM:
prise en charge en libéral

- **Pour les patientes connues du cabinet:**
  - Contact facile par téléphone/SMS:
    - prise en charge rapide par la SF dans les 48 à 72h (quand cela est possible) à domicile ou au cabinet en fonction des plannings des SF.
    - Contact déjà établi, dossier/ATCD connus = facilité de prise en charge (FdR anticipés++), **relation de confiance établie++**
    - La sage-femme qui connaît ses patientes (termes notés dans le planning pour facilité la gestion du planning) pourra plus facilement anticiper le nombre de patientes en post-partum à voir dans la semaine.

LE POST PARTUM: prise en charge en libéral

- **Pour les patientes non connues du cabinet:**
  - Pas ou peu d'anticipation possible dans le planning ++ (en fonction de la charge de travail cette semaine là)
  - Patiente non connue = dossier à faire, ATCD à connaître, peu de facilité pour anticiper certaines difficultés, consultation + longue/ moins facile à rajouter dans le planning. Relation de confiance à établir dans ce contexte particulier++
  - **Importance de la fiche de liaison++++**
  - Si pas de SF disponibles dans son secteur, risque de patiente non prise en charge??

Ce que dit l'HAS:

- **Points clés généraux**
- Définir l'offre de soins locale
- **Anticiper en période anténatale** l'organisation de la sortie de maternité notamment par une information au cours du 3e trimestre de grossesse.
- Assurer une continuité des soins (cf. fiche de liaison, 1er rendez-vous après la sortie planifié, contacts téléphoniques identifiés…)
- Identifier un professionnel référent de maternité (pour répondre aux éventuelles demandes d'informations) et un professionnel référent du suivi (responsable du suivi et de l'accompagnement postnatal de la mère et/ou de l'enfant dans les jours suivant le retour à domicile, il coordonne les différents professionnels impliqués)
- **Travailler en réseau++**

un cas clinique (patiente non connue)

- Appel de la patiente
  - Contact à faire, si pas de transmission….(!)

    Exemple: AVB rapide à 37 SA 1/2, 3ème enfant, (les 2 1er ont 2 et 4 ans) HPP, anémie, asthénie, allaitement, risque de dépression du post-partum…

    complications obstétricales à connaître ds les transmissions++

    A –t elle vu une psychologue?

    La 2ème cause de mortalité périnatale est le suicide…

Prise en charge??

Patiente à « surveiller », lui proposer plusieurs RDV (plutôt à domicile car + compliqué pour elle de venir au cabinet), mais lien patiente/SF à faire sur le moment++

Prise en charge globale maman et bébé (allaitement, etc.) = consultation longue, à anticiper++

Nouvelles cotations de séances post-natales depuis le 5 septembre 2022 à mettre en place.

“

Merci pour votre attention

”

Contact : **asflgironde@gmail.com**